BAC+3 (niveau 6) - RNCP 41650

Conseiller Clientèle des Particuliers Banque Assurance

Détails du programme par partenaire pédagogique

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245803	**Auvergne-Rhône-Alpes**	Aubenas	Lycée Marcel Gimond Aubenas	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Marcel Gimond Aubenas et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Marcel Gimond Aubenas et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245788	**Auvergne-Rhône-Alpes**	Lyon	CA Centrest Champagne	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : février et/ou septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Centrest Champagne et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Centrest Champagne et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
7245804		Vichy	ES Vichy	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'ES Vichy et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'ES Vichy et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245796	**Centre Val de Loire**	Le Mans	CA Anjou Maine Le Mans	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : février et/ou septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Anjou Maine Le Mans et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Anjou Maine Le Mans et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
7245795		Limoges	CA Centre Ouest Limoges	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : février et/ou septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Centre Ouest Limoges et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Centre Ouest Limoges et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245798	**Centre Val de Loire**	Tours	DIFCAM Tours	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Touraine Poitou Tours et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Touraine Poitou Tours et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
7245815	**Est**	Bar-le-Duc	Lycée Raymond Poincaré Bar-le-Duc	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Raymond Poincaré Bar-le-Duc et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Raymond Poincaré Bar-le-Duc et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245814	**Est**	Soissons	Lycée Gérard de Nerval Soissons	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Gérard de Nerval Soissons et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Gérard de Nerval Soissons et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
7245805	**Ile-de-France**	La Réunion	CA La Réunion St-Denis	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA La Réunion St-Denis et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA La Réunion St-Denis et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245807	**Ile-de-France**	Montrouge	DIFCAM Montrouge - LCL	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de DIFCAM Montrouge et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de DIFCAM Montrouge et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
7245816		Montrouge	DIFCAM Montrouge - FORMAPOSTE	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de DIFCAM Montrouge et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de DIFCAM Montrouge et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245799	**Méditerranée**	Aix-en-Pce	Groupe Alternance Aix-en-Pce	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Groupe Alternance Aix-en-Pce et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Groupe Alternance Aix-en-Pce et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
7245809		Avignon	Lycée Théodore Aubanel Avignon	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Théodore Aubanel Avignon et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Théodore Aubanel Avignon et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245812	**Méditerranée**	Marseille	Lycée Victor Hugo Marseille	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Victor Hugo Marseille et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Victor Hugo Marseille et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
7245802	**Nord**	Calais	Lycée Sophie Berthelot Calais	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Sophie Berthelot Calais et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Sophie Berthelot Calais et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245800	**Ouest**	Fougères	Lycée JB Le Taillandier Fougères	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée JB Le Taillandier Fougères et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée JB Le Taillandier Fougères et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
7245794		Rennes	DIFCAM Rennes	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : février et/ou septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Ille Vilaine Rennes et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Ille Vilaine Rennes et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245801	**Ouest**	Vitré	Lycée Bertrand d'Argentré Vitré	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Bertrand d'Argentré Vitré et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation du Lycée Bertrand d'Argentré Vitré et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
7245797	**Sud-Ouest**	Bordeaux	CA Aquitaine Bordeaux	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : février et/ou septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Aquitaine Bordeaux et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA Aquitaine Bordeaux et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
7245813	**Sud-Ouest**	Pamiers	CA SudMed Pamiers	• 12 mois - 403 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de une semaine en formation (4 jours du mardi au vendredi) et trois semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA SudMed Pamiers et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	ifcam-cpf.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de CA SudMed Pamiers et, le cas échéant, séquences à distance . cours et études de cas bancassurance . jeux de rôle d'entretien client . mises en situation professionnelle . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques IFCAM et base documentaire réglementaire.	• Moyens techniques et pédagogiques des séquences à distance : plateforme de formation à distance de l'IFCAM, en mode synchrone et asynchrone — classes virtuelles, modules de formation en ligne, ressources documentaires et base documentaire réglementaire . salles équipées et postes informatiques en réseau pour les séquences en présentiel . outils de simulation en environnement pédagogique. • Activités pédagogiques à distance et durée moyenne de réalisation : modules portant sur la réglementation applicable au secteur, cas pratiques, travaux préparatoires aux mises en situation professionnelle et travaux à rendre, d'une durée moyenne de deux heures par module. • Assistance technique et pédagogique : assurée par le formateur référent, joignable par la messagerie de la plateforme, qui répond sous un jour ouvré.	• Moyens humains : formateurs experts métier IFCAM . responsable pédagogique référent . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 3 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, est opposable pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . résultats d'évaluation transmis par l'IFCAM. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. L'évaluation de chacun des 3 blocs prend la forme de cas pratiques individuels écrits et de mises en situation professionnelle avec soutenance orale devant jury, conformément au référentiel d'évaluation du certificateur. Chaque bloc est validé dès lors que l'apprenti obtient la moyenne à chacune des compétences évaluées, selon la grille de correction de l'IFCAM. Le jury, composé de trois membres extérieurs à l'IFCAM dont deux experts métier, délibère sur la base des résultats. En cas de validation des 3 blocs, la certification « Conseiller gestionnaire banque assurance » (RNCP41650, niveau 6) est délivrée par l'IFCAM. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.